

*À l'invitation d'Yves Cochet, député de Paris  
À l'initiative de l'association Agir pour l'Environnement  
Avec la collaboration du Réseau Semences Paysannes*



Colloque

# Une autre agriculture pour la biodiversité

Palais-Bourbon - Salle 6217  
126, rue de l'Université - Paris 7ème

**Jeudi 9 décembre 2010**

de 9 h 30 à 17 h 30

**Inscription obligatoire > <http://j.mp/inscription-colloque>**

En cette « Année mondiale de la biodiversité », il convient d'aborder le rôle majeur de l'agriculture sur la biodiversité. En occupant 54 % du territoire hexagonal, l'agriculture est un « milieu de vie » à part entière et les choix agricoles ont un impact indirect essentiel sur la biodiversité sauvage. Elle est également un support direct de biodiversité cultivée et élevée, laquelle est fortement mise en danger par des lois et des normes conçues avant tout pour soutenir l'agro-industrie.

Ce colloque, organisé par l'association Agir Pour l'Environnement avec le soutien du Réseau Semences Paysannes, permettra d'associer des acteurs de l'environnement et de l'agriculture sur cette thématique transversale.

À travers trois tables-rondes successives, nous évoquerons les dangers que le « modèle » agricole actuel fait peser sur la biodiversité, et nous nous interrogerons sur les alternatives possibles (agriculture biologique, produits naturels, semences paysannes...) et les moyens de leur développement.



# Une autre agriculture

➤ **Inscription obligatoire à l'adresse : <http://j.mp/inscription-colloque>**

## ➤ important :

Les mesures de sécurité propres à l'Assemblée nationale imposent une inscription préalable et la présentation d'une pièce d'identité à l'arrivée.

La participation au colloque est gratuite. Toutefois, la capacité de la salle étant de 150 places, ne pourront être inscrites que les personnes ayant répondu le plus rapidement.

Si vous n'êtes présent-e que le matin ou que l'après-midi, merci de nous le préciser de façon à ne pas bloquer inutilement une place pour l'autre demi-journée.

Enfin, merci de nous informer de tout désistement éventuel, afin de permettre l'inscription de personnes en liste d'attente.



9 h 30 ➤ Accueil des participants

10 h ➤ Ouverture du colloque

par Anny Poursinoff, députée des Yvelines, ancienne conseillère régionale et Jacques Caplat, Agir Pour l'Environnement

10 h 15 ➤ TABLE-RONDE N°1

### **Pesticides, semences standards : la biodiversité en danger**

*L'uniformisation des pratiques agricoles autour d'un « modèle » basé sur des semences commerciales standardisées, le recours systématique aux engrais et pesticides de synthèse et la mécanisation maximale, conduit à une forte perte de biodiversité cultivée mais aussi sauvage. Le constat est alarmant, il doit être réalisé sans complaisance.*

Avec :

- Marie-Monique Robin, journaliste, réalisatrice et écrivaine, auteure du documentaire et du livre « Le monde selon Monsanto »,
- Jean-Patrick Le Duc \*, Muséum National d'Histoire Naturelle,
- Nadine Lauverjat, chargée de mission au MDRGF - Mouvement pour les Droits et le Respect des Générations Futures,
- Alain Baraton\*, jardinier en chef du Domaine National de Trianon et du Grand Parc de Versailles, chroniqueur à France-Inter,
- Véronique Chable\*, chercheuse à l'INRA - Institut National de la Recherche Agronomique.

Débat avec la salle

12 h ➤ Pause repas

*Attention : aucun repas collectif n'est possible, les participant-e-s devront déjeuner par leurs propres moyens. Merci d'être ponctuel-le-s pour la reprise, et de prendre en compte le délai d'accueil à l'entrée de l'Assemblée nationale.*

# pour la biodiversité

e-de-France

13 h 30 > TABLE-RONDE N°2

## **Concilier production alimentaire et protection de l'environnement, c'est possible !**

*Le modèle agricole standardisé et industrialisé n'est pas une fatalité. Des alternatives existent, tant à l'échelle des pratiques ponctuelles (traitement par des produits naturels, utilisation de variétés adaptées au milieu) que des systèmes de production (agriculture biologique ou agro-écologie). Non seulement ces alternatives permettent de considérer la biodiversité comme un atout et pas une contrainte, mais de plus elles ouvrent des perspectives optimistes en matière d'adaptation aux changements climatiques et de sécurité alimentaire mondiale.*

Avec :

- **Claude Aubert**, agronome, fondateur des éditions « Terres Vivantes » et de la revue *Les quatre saisons du jardinage*,
- **Pierre Rabhi \***, formateur en agro-écologie, fondateur du mouvement « Colibris » et de « Terre et Humanisme »,
- **Bertrand Lassaigue**, paysan-sélectionneur en Aquitaine,
- **Jean-François Lyphout**, président d'Aspro-PNPP - Association pour la promotion des « produits naturels peu préoccupants ».

Débat avec la salle

15 h 15 > Pause

\* Sous réserve de confirmation



15 h 30 > TABLE-RONDE N°3

## Les droits de propriété intellectuelle contre la biodiversité ?

*La limitation des échanges de semences par les catalogues et la certification, les méthodes d'évaluation des pesticides, la difficulté à homologuer les produits naturels, le « paquet sanitaire » européen sont autant d'entraves à la mise en œuvre des agricultures favorables à la biodiversité. La protection de la propriété intellectuelle (brevets et Certificats d'Obtention Végétale) renforce l'emprise des multinationales et de leur modèle uniformisé. Tour d'horizon et perspectives politiques.*

Avec :

- **Marie-Christine Blandin**, sénatrice du Nord, membre de l'Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques,
- **Guy Kastler**, délégué général du Réseau Semences Paysannes,
- **Aurélien Trouvé \***, agronome et économiste, co-présidente d'ATTAC,
- **Christian Crouzet \***, Confédération Paysanne,
- **Jean-François Legrand \***, sénateur de la Manche, membre de l'Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques, président du Conseil général de la Manche.

Débat avec la salle

**17 h 15 >** Conclusion de la journée,  
par **Yves Cochet**, député de Paris, ancien ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement

Le colloque fera l'objet de la publication d'actes (au prix de 10 euros), que vous pouvez commander auprès d'Agir Pour l'Environnement (coordonnées ci-dessous) en précisant si vous choisissez une version imprimée ou un CD.



**AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT :**  
**2, rue du Nord • 75018 Paris • Tél 01 40 31 02 37 •**  
**Courriel : [contact@agirpourenvironnement.org](mailto:contact@agirpourenvironnement.org)**  
**Site internet : [www.agirpourenvironnement.org](http://www.agirpourenvironnement.org)**

Cette plaquette est imprimée à 3000 exemplaires sur papier recyclé par Presse Pluriel (19, rue Frédéric Lemaître 75020 Paris)